

Service de proximité B.I.R.K. asbl

Service de déblayage de neige

Si vous êtes intéressé par ce service, nous vous invitons de vous inscrire.

- Virement du forfait de 75,-€ avant le 4 novembre 2022
 (seulement après la réception de la facture)
- Pendant cette période, l'équipe fait le déblayage de la neige ainsi que le salage, si vous le souhaitez.
- Veuillez noter qu'après la saison, il n'y aura pas de remboursement
 Merci de votre compréhension!

Nous vous souhaitons un agréable hiver!

Cher client, cher citoyen

Comme chaque année, nous vous offrons notre service de déblayage de neige et de salage.

- Le service fonctionne de lundi à vendredi,
 o7h30 12h00 / 13h00 15h45
- Le service d'un prix forfaitaire de 75,-€
 est valable à partir du 7 novembre 2022
 jusqu'au 14 avril 2023.
- Maximum 15 minutes par client/1x par jour. Chaque intervention supplémentaire coûte 7,-€

Prénom et nom:		
Adresse:		
Salage? Oui □	Non □	

Signature: